

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

| BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME - POITIERS |

Réf RNCP : RNCP37106

1. Cadre général de la formation :

La formation conduisant à la délivrance du Brevet Professionnel Activités Physiques et Sportives de la Forme (BPJEPS APSF) est habilitée par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, autorité académique conformément aux dispositions du Code du sport (Articles 212 20 à 212 26). Arrêté du diplôme : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00005222399>

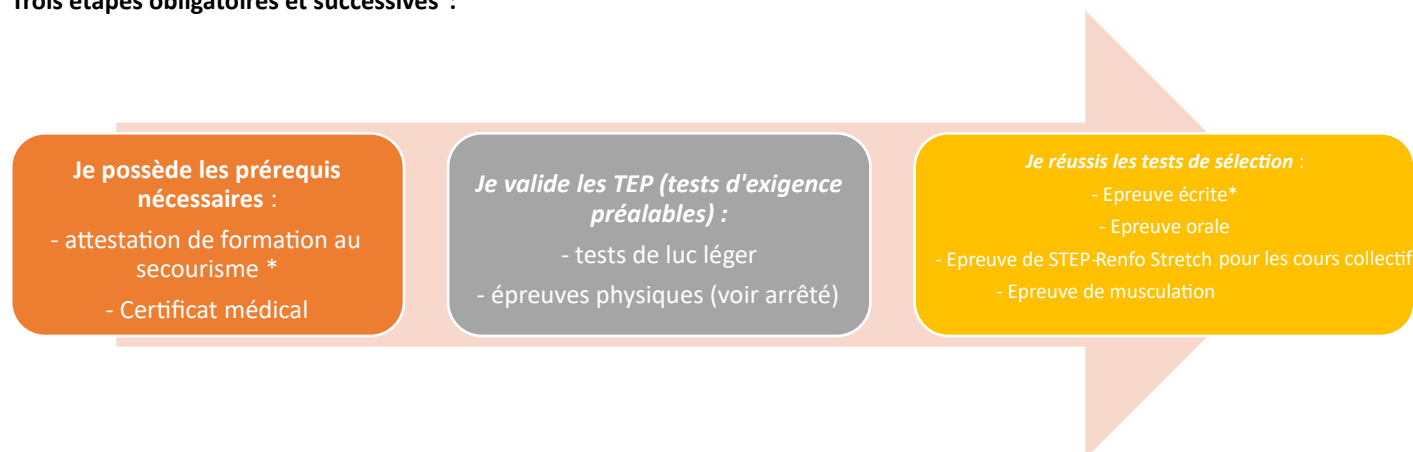
Le métier :

Le BPJEPS APSF (Activités Physiques et Sportives de la Forme) prépare aux métiers d'animateur, professeur de fitness, coach sportif et professeur de musculation, préparateur physique.

L'éducateur exerce dans une salle de remise en forme, une salle de musculation, une association sportive, un club sportif, un village de vacances, une entreprise, une collectivité territoriale.

2. Accès à la formation :

Trois étapes obligatoires et successives :



Précisions

- Attestation de formation au secourisme (un des diplômes ci-dessous) ○ « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ; ○ « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ; ○ « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.
- TEP (tests d'exigence préalables) : épreuves décrites dans l'arrêté ci-dessus • Description des épreuves de sélection : ○ Un entretien oral de 20 min portant sur la motivation et le projet professionnel du candidat ○ Une épreuve écrite de 60 minutes pour laquelle sont évaluées les capacités du candidat à analyser et synthétiser un document.

***Les candidats titulaires d'un baccalauréat sont dispensés de l'épreuve écrite.**

Le candidat est informé de son admission ou non à la formation par voie d'affichage au CREPS et sur le site internet du CREPS.

3. Durée totale de la formation :

1100 heures comprenant

- 700 heures de formation en centre de formation (voir tableau en fin de fiche pour la répartition horaire)
- 400 heures minimum de stage en structure d'alternance pour un parcours complet

4. Contenus de la formation :

Positionnement du stagiaire : 7 heures

Deux blocs de compétences transversales aux BPJEPS en BC

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de

l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation Contenus

pédagogiques abordés :

- Approche de la communication orale, maîtrise de la communication écrite et de l'outil informatique
- Caractéristiques morphologiques, sociales et psychologiques des publics en salle de remise en forme -
- Alternance en structure, connaissance des employeurs et du droit du travail **Volume horaire BC1 : 126 heures**

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure de sport ou de l'animation Contenus

pédagogiques abordés :

- Communiquer des informations, adapter sa communication aux différents publics, sélectionner des outils de communication, rédiger des contenus de communication
- **Volume horaire BC2 : 56 heures**

Un bloc de compétence décliné en 2 épreuves certificatives dans les spécialités des activités de la forme :

BC 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ○

Contenus pédagogiques abordés :

- Conception, construction mise en œuvre et évaluation d'un cycle d'animation des activités physiques et sportives de la forme
- Sciences biologiques (systèmes cardio respiratoire, musculaire, osseux, les filières énergétiques...)
- **Volume horaire UC 3 : 511 heures**

5. Précision sur la phase de positionnement :

C'est une étape de la formation obligatoire dès l'entrée en formation.

Objectifs du positionnement :

- Analyser la situation d'un stagiaire/apprenti en début de formation au regard du référentiel professionnel et du référentiel de certification.
- Prendre en compte ses acquis afin de construire son parcours individualisé de formation et proposer à l'autorité académique (DRAJES) des allègements de formation, voire des renforcements. Ces allègements ou renforcements sont préalablement acceptés par le stagiaire/apprenti. Des dispenses codifiées dans l'arrêté du diplôme sont vues au regard des diplômes déjà acquis par le stagiaire/apprenti en amont de sa formation. (voir arrêté ci-dessus)

Organisation du positionnement :

- Chaque stagiaire/apprenti reçu aux tests de sélection dispose d'un entretien individuel de positionnement avec le coordonnateur ou la coordinatrice de la formation. Ce positionnement a lieu au cours de la semaine d'entrée en formation où sont entre autres présentées les modalités de la formation, de la certification et de l'alternance.

A l'issue du positionnement :

- L'équipe pédagogique propose le parcours individualisé de formation à chaque stagiaire/apprenti. Après leur accord, cette proposition est transmise à la DRAJES, afin de finaliser les inscriptions sur Forômes.
- Une fiche individuelle de positionnement est renseignée.

6.

L'alternance

Au cours de leur formation, les stagiaire/apprentis en parcours complet doivent réaliser **un minimum de 400 heures d'alternance** avec, suite au positionnement, une répartition dans les différentes mentions (dans le cas où le stagiaire/apprenti a choisi la double mention).

- **Le tuteur, le maître d'apprentissage :**

Pour chaque stagiaire/apprenti, un tuteur/maître d'apprentissage est désigné dans la structure d'accueil. Lorsque le stagiaire/apprenti réalise une ou plusieurs alternances dans d'autres structures, celles-ci doivent proposer un tuteur/maître d'apprentissage en capacité d'accompagner l'apprenant dans son alternance.

Chaque tuteur/maître d'apprentissage doit fournir :

- une copie du diplôme,
- une copie de la carte professionnelle.

Le tuteur/maître d'apprentissage doit être titulaire d'une qualification d'un niveau minimum égal au BP JEPS (Exemple BEATEP, B.E.E.S, BP JEPS) ou bien justifier d'une expérience Professionnelle ou bénévole minimale de trois ans dans l'activité en rapport avec les activités sports collectifs et/ou les activités physiques pour tous.

Le tuteur/maître d'apprentissage fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui accompagne le stagiaire/apprenti tout au long de la formation. Il a pour rôle de :

- Accueillir le stagiaire/apprenti dans l'entreprise,
- Présenter le personnel et les activités de l'entreprise au stagiaire/apprenti,
- Informer le stagiaire/apprenti de l'ensemble des règles et usages internes à l'entreprise,
- Accompagner le stagiaire/apprenti dans la découverte du métier,
- Permettre au stagiaire/apprenti d'acquérir les savoirs professionnels nécessaires à l'exercice du métier,
- S'informer du parcours de formation du stagiaire/apprenti et des résultats obtenus,
- Accueillir le formateur responsable du suivi du stagiaire/apprenti en entreprise, • Evaluer l'acquisition des compétences professionnelles du stagiaire/apprenti, • Valider les heures de stages réalisées par le stagiaire/apprenti. **Plus spécifiquement pour l'apprenti**, le maître d'apprentissage :
 - Organise et planifie le poste de travail de l'apprenti ;

Pour tenir véritablement son rôle auprès de l'apprenti, le maître d'apprentissage doit connaître l'environnement réglementaire du contrat d'apprentissage et appréhender parfaitement sa fonction professionnelle et formatrice.

Le tuteur/maître d'apprentissage est convié à au moins une réunion d'informations et d'échange avec le coordonnateur de la formation. Il peut également utiliser le carnet de formation, le courriel ou le téléphone pour rester en contact avec le coordonnateur.

- **Le suivi de l'alternance :**

-Lors de chaque semaine de formation en centre, un temps est consacré à un bilan de l'alternance écoulée depuis la dernière session de formation. C'est l'occasion d'évoquer les difficultés rencontrées, les besoins de formation, les temps forts (positifs ou négatifs) dans un environnement propice à l'échange.

-Des entretiens individuels avec le stagiaire/apprenti permettent de faire le point sur le parcours de formation ainsi que sur les difficultés et progrès réalisés en situation d'alternance. Ils sont aussi l'occasion d'aborder des points plus sensibles, que l'on ne peut pas présenter en session plénière.

-Des visites sur les lieux d'alternance permettent également d'évaluer le stagiaire/apprenti dans ses conditions d'alternance. En associant le tuteur/maître d'apprentissage à cette visite, c'est l'occasion d'observer les relations tuteur – apprenant, d'échanger sur la progression du stagiaire/apprenti et son implication au sein de sa structure et enfin de faire un retour pédagogique sur la séance qu'il vient d'animer. Le tuteur aura la responsabilité de délivrer une attestation relative à la réalisation effective de 3 séances en sécurité relevant du domaine de l'haltéromusculation et des cours collectifs.

Le coordonnateur est chargé du suivi pédagogique du stagiaire/apprenti ; cela implique : un accompagnement dans la recherche de structures de stage, un contrôle administratif et une ou deux visites sur site.

7. Les Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP)

validation des EPMSP Compétences

attendues :

- ☐ Agir en toute sécurité et dans le cadre réglementaire
- ☐ Animer une séance auprès d'un public stagiaire/apprentis en cours collectifs et en musculation
- ☐ Evaluation initiale / remédiation EPMSP

8. La certification

La formation comporte 4 épreuves certificatives.

Pour chaque épreuve certificative, le stagiaire/apprenti bénéficie d'une épreuve initiale et d'une épreuve de remédiation.

Epreuve 1 (BC1)

• Le candidat rédige un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Ce document de 25 pages maximum, constitue le support de l'entretien. L'entretien se déroule en 2 temps :

-une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 min maximum

-un échange avec les évaluateurs d'une durée de 30 min maximum

Evaluation initiale / Evaluation remédiation

Epreuve 2 (BC2)

• Le candidat élabore un ou plusieurs supports de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de 2 publics différents, comprenant notamment les outils de communication utilisés. Ces supports constituent le support de l'entretien.

L'entretien se déroule en 2 temps :

-une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de 10 min au maximum

-un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze min au maximum

Evaluation initiale / Evaluation remédiation

Epreuve 3 (BC3)

• Le candidat réalise 5 mouvements imposés « démonstration technique » délivrée par le coordonnateur de la session de formation, justifiant de la maîtrise en haltérophilie et en force athlétique.

Un entretien de 60 min maximum à partir de la production d'un document relatif à la construction de 2 cycles de 6 séances, dont au moins 4 séances par cycle seront animées en structure. 15 min de présentation orale, suivi de 45 min maximum d'entretien.

Pour l'un des cycles, la finalité est de viser le domaine d'activité « haltérophilie musculation »

-développement des qualités physiques (force, endurance de force, vitesse, endurance cardio respiratoire)

-prise de masse musculaire

-perte de poids

-améliorer une problématique physique

Public : 1 personne

Pour l'autre cycle, la finalité est de viser le domaine d'activité « cours collectifs »

-progression sportive en musculation, en haltérophilie, en force athlétique ou dans les disciplines associées.

Public : 2 à 8 pers maximum

Evaluation initiale / Evaluation remédiation

Epreuve 4 (BC3)

Le candidat obtient de sa structure une attestation relative à la réalisation effective de minimum 3 séances en sécurité relevant du domaine d'activités Haltero Musculation (les activités visant à développer la force, l'endurance de force, la vitesse ou à favoriser la perte de poids ou améliorer un problématique physique) et 3 séances en sécurité relevant du domaine des activités cours collectifs (les activités de bien être visant à améliorer la souplesse et/ ou activer la coordination motrice).

Puis le candidat sera évalué en structure d'alternance, le support étant la conduite d'une séance d'initiation ou d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme en musique. Il présentera au jury sa grille de séance.

Public : 8 pers minimum

Durée : 30 à 60 min maximum

9. Les outils mis à disposition du stagiaire/apprenti

- Les installations pédagogiques : petites et grandes salles de cours,
- Les installations sportives : gymnases, stades, parcours d'orientation,...
- Des ressources documentaires numériques et/ou papiers
- Le livret de formation propre au stagiaire/apprenti
-

10. Tableau récapitulatif des étapes de formation (cf tableau Laurent)

BC 1 EC DE CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (126 HEURES)

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
C 111 EC de se repérer dans son territoire en s'appuyant sur ces différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	Le groupe et ses phénomènes / comment animer et coordonner une équipe / savoir travailler en équipe / savoir conduire une réunion / gestion de conflits Créer des outils et supports de communication relatifs au projet Constituer et rédiger son projet d'animation Soutenir son projet d'animation à l'oral	Jeux de rôles, étude de cas, construction des principes d'élaboration d'un questionnaire, présentation orale (structure / MOFF...), exposé – débat....	Règles de la communication orale et écrite Techniques de prise de notes pour élaborer un compte – rendu, un résumé, préparer une réunion....	Cf. BC1
C 112 EC d'identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation de handicap				
C 121 EC de repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation en prenant en compte, notamment les demandes des publics en situation de handicap afin de favoriser l'intégration de tous				

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
-----------	---	---------------------	----------------------------------	--------------------------

C 122 EC de formuler des propositions de projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisable par la structure et de l'offre d'animation a visé éducative sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire afin de répondre aux besoins du public	Caractéristiques physiologiques, psychomotrices, cognitives et psycho sociales, besoins, attentes et motivations des publics encadrés (de la petite enfance à la personne senior sans incapacité ni perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap),	PPT sur les caractéristiques des différents publics, vidéos publics en situation et analyse Travail sur les représentations Mises en situations avec les publics	Cf. BC1
C 131 EC de planifier et d'organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure	Définition des conditions pour assurer la sécurité et l'intégrité (physique, morale incluant la sensibilisation et la prévention des phénomènes de discriminations, de radicalisation, de violences dans le sport, mixité, sexisme, ... , sensibilisation aux principes de laïcité et valeurs de la République) des publics encadrés	Repères juridiques et historiques sur chaque thème Animations participatives et échanges de pratiques PPT, jeux de rôles, études de cas...	
C 132 EC de suivre des actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre en organisant des actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ces besoins particulier, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci.			

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
C 131 EC de remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre	Identification des milieux de pratique, des environnements professionnels et de leurs conséquences quant à la définition des objectifs et intervention de l'éducateur sportif, Définition et identification de la réglementation et de la déontologie liées au métier d'éducateur sportif	1- Statut, rémunération, employeurs potentiels: - droit du travail + CCNS (- inspecteur du travail) - obligation des employeurs - niveau de rémunération (grille SMC) - volume horaire / organisation du temps de travail - type de contrats - environnement de travail - les employeurs potentiels (micro-entrepreneur, associations, (témoignages professionnels) - fonction employeur à géométrie variable? l'éducateur, son rôle, sa place au sein d'une structure - formation professionnelle continue		Cf. BC1
C 132 EC d'analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'attente des objectifs initiaux au regard des résultats observés pour rendre compte de ses impacts	Méthodologie du projet d'animation (Explication du Projet d'animation + Qu'est-ce qu'animer, une animation / Méthodo du projet d'animation / Diagnostic / Valeurs/Objectifs/Moyens/Evaluation / créer un rétroplanning / construire son budget)	2- l'employabilité des éducateurs sportifs BPJEPS APSF - taux d'insertion - mobilité liée à la recherche d'emploi + CV/lettre de motivation et entretien - offre et demande		
C 133 EC de restituer les conclusions du projet à son responsable en identifiant les facteurs principaux positifs, les facteurs qui ont faits défauts et les points d'amélioration, afin de	Constituer et rédiger son projet d'animation Soutenir son projet d'animation à l'oral Mise en œuvre effective et réalisation du projet d'animation	3- pérennisation des emplois - définition de la pérennisation? clés de pérennisation d'un emploi? - diversification des activités, importance du projet de développement. (témoignages coach sportifs) - éducateur comme acteur de son emploi - pluri-compétences, externalisation de certaines		

favoriser l'évolution des activités		tâches - mutualisation de l'emploi, Mises à disposition, Prestations de service (témoignage groupement d'employeur) + démarches administratives EAPS, carte professionnelle, déclaration honorabilité PPT sur méthodologie projet TD et commandes sur : - S'informer auprès des responsables de sa structure, de son histoire, des valeurs éducatives et sportives véhiculées, des orientations en matière de politique sportive et de développement et des projets en cours - Assister autant que de besoin aux réunions de la structure - Réaliser un diagnostic - Identifier des objectifs en lien avec le diagnostic - Identifier des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (financiers, humains, matériels) Identifier les ressources mobilisables pour la mise en œuvre du projet (financières, humaines, matérielles, partenariales) TD et commandes sur : - Echancier mettant en avant les différentes étapes de réalisation du projet - Dossier à remettre pour entretien oral - Indicateurs et outils pour réaliser l'évaluation du projet (questionnaire, enquête de satisfaction, articles de presse, vidéos, compte rendu...) Préparation à l'entretien oral	
-------------------------------------	--	---	--

BC 2 EC VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION**Volume horaire : 56h**

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE DE 2 ACTIONS DE COMMUNICATION	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
C 211 EC de communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport et de l'animation en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et le cas échéant, leur entourage	Connaissance des publics Découverte des différents outils de communication , Présentation des outils de communication, Valorisation de deux actions par l'utilisation d'outils de communication	Flyer, Affiche, Vidéo, Réseaux, Tournage, Montage, Diffusion, Repérage des publics cibles, Repérage des actions à valoriser pour la structure		Cf. BC2
C 212 EC d'adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics notamment les publics en situation de handicap afin de délivrer un information accessible à tous				
C 221 EC de sélectionner des outils de communication en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation				
C 222 EC de rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation en les adaptant à l'outils de communication utilisé et aux particularité des publics				

BC 3 EC CONCEVOIR ? CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE LA FORME DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE- (511 heures)

OI 31 EC de concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'une séance et d'un cycle d'apprentissage DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 311 EC de fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation OI 312 EC de prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle OI 313 EC d'organiser la séance ou le cycle	Connaître la logique et les caractéristiques, les gestes élémentaires, les techniques, les règles, les adaptations possibles des activités physiques et sportives de la forme	Etudes techniques de différentes activités - Conception, mise en œuvre et évaluation d'un cycle d'animation stretching, cardiochorégraphié et renforcement musculaire - Sciences biologiques (systèmes cardio respiratoire, musculaire, osseux, les filières énergétiques...) - Construction d'un cycle d'animation ou d'apprentissage stretching, cardiochorégraphié et renforcement musculaire - Conception, mise en œuvre et évaluation d'un cycle d'animation (prise de masse, perte de poids, développement des capacités, sport santé, réathlétisation) - Sciences biologiques (systèmes cardio respiratoire, musculaire, osseux, les filières énergétiques...) - Construction d'un cycle d'animation ou d'apprentissage (prise de masse, perte de poids, développement des capacités, sport santé, réathlétisation) - Planification, préparation physique - Démonstration technique		Cf. BC3

OI 32 EC de conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'une séance et d'un cycle d'apprentissage DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 321 EC de programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs OI 322 EC de mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de séance ou de cycle OI 323 EC d'adapter son action pédagogique	En transversal avec OI 31 et 33			Cf. BC3

OI 33 EC d'évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE d'une séance et d'un cycle d'apprentissage DANS LA STRUCTURE	MOYENS DE FORMATION	CONTENUS - RESSOURCES REFERENCES	EVALUATION CERTIFICATIVE
OI 331 EC de construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés	En transversal avec OI 31 et 32			Cf. BC3
OI 332 EC d'évaluer son action				
OI 333 EC d'évaluer la progression des pratiquants				